

Communiqué de presse

Zoug, le 5 septembre 2025

Assemblée générale 2025 de l'UTP

L'UTP demande une augmentation du crédit octroyé par la Confédération en faveur du trafic régional voyageurs

L'assemblée générale de l'Union des transports publics (UTP) s'est déroulée les 4 et 5 septembre 2025, à Zoug. Deux sujets essentiels y ont été abordés: la fréquentation record du côté du trafic voyageurs et le financement des transports publics, notamment la participation de la Confédération au financement des coûts du trafic régional voyageurs pour la période 2026-2028, ainsi que l'alimentation du fonds d'infrastructure ferroviaire. Lors de la session d'automne, le Conseil des États se prononcera sur le crédit d'engagement du trafic régional voyageurs. L'UTP salue la décision de la commission chargée de l'examen préalable d'augmenter ce crédit d'environ 160 millions de francs par rapport à la proposition du Conseil fédéral. En effet, des transports publics croissants nécessitent un financement suffisant.

L'assemblée générale 2025 de l'Union des transports publics (UTP) à Zoug a été dirigée par Renato Fasciati, président de l'UTP et directeur des Chemins de fer rhétiques (RhB). Plus de 300 personnes y ont pris part. Le fil rouge: le nouveau record concernant le trafic voyageurs et les défis financiers. Au deuxième trimestre de 2025, le transport ferroviaire de voyageurs a enregistré 5,99 milliards de personnes-kilomètres, une valeur jamais atteinte auparavant. Les transports publics suisses répondent ainsi à l'objectif visé par la branche, le Conseil fédéral et le Parlement d'augmenter la part modale.

Leur clientèle bénéficie d'une offre attrayante, fiable et peu gourmande en espace, qui présente non seulement un atout économique important, mais rend aussi service à toutes les régions du pays. En parallèle, les transports publics s'efforcent de gagner constamment en efficacité et de maintenir les coûts sous contrôle. Ainsi, malgré l'aménagement continu de l'offre et l'électrification onéreuse des flottes de bus, le besoin d'indemnités par personne-kilomètre a retrouvé le niveau auquel il se situait avant la pandémie de coronavirus. Cependant, le besoin croissant de mobilité en Suisse nécessite une offre de transports publics renforcée. Le trafic régional voyageurs (TRV) joue un rôle important à ce niveau, mais est confronté à des défis financiers.

Un signal clair de la CTT-E: l'UTP soutient la proposition majoritaire de la commission chargée de l'examen préalable

Le Conseil fédéral demande au Parlement un crédit d'engagement d'environ 3,4 milliards de francs pour l'indemnisation des prestations de trafic régional voyageurs par la Confédération pour les années d'horaire 2026 à 2028. Ce montant ne suffit pas pour assurer l'offre (déjà publiée) en termes d'horaires. Si la Confédération se soustrait à ses responsabilités, il faudra s'attendre à des réductions d'offres dans la branche des transports publics, en particulier dans les régions rurales et dans les cantons à faibles ressources. «Une Suisse en pleine croissance nécessite aussi une offre de transports publics croissante. C'est pour cette raison que nous voulons éviter à tout prix une réduction de cette offre», explique Ueli Stüchelberger, directeur de l'UTP.

Le 16 septembre, le Conseil des États se prononcera sur le crédit d'engagement du TRV. Sa commission des transports et des télécommunications chargée de l'examen préalable (CTT-E) lui recommande de fixer l'indemnisation à quelque 3,5 milliards de francs. L'UTP salue et soutient donc la proposition majoritaire, qui prévoit d'augmenter le crédit d'engagement du TRV d'environ 160 millions de francs. La CTT-E souligne ainsi clairement que le montant demandé par le Conseil fédéral est trop bas et que des ressources supplémentaires sont nécessaires pour éviter de compromettre l'offre de TRV prévue. Après le Conseil des États, ce sera au Conseil national de se prononcer sur ce crédit lors de la session d'hiver.

Un réseau de transports publics stable nécessite une alimentation assurée du fonds d'infrastructure ferroviaire

Le TRV n'est pas le seul à faire face à des défis financiers; c'est aussi le cas du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF). Premièrement, le Conseil fédéral souhaite réduire le montant alloué au FIF de plusieurs centaines de millions de francs dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027. Deuxièmement, étant donné qu'un pour mille de la taxe sur la valeur ajoutée n'est assuré que jusqu'en 2030, une partie du financement actuel du FIF risque d'être supprimée. Un trou menace donc de se former dans ce fonds.

«Afin de pouvoir, à l'avenir, maintenir l'infrastructure existante et continuer à assurer les augmentations nécessaires des capacités ainsi que des aménagements ciblés du réseau ferroviaire, le financement du FIF doit rester solide», explique Renato Fasciati, président de l'UTP. Pour ce faire, la Confédération doit élaborer un projet pour que le peuple puisse prendre une décision concernant l'ajustement du financement du FIF dans deux à trois ans. «Nous nous engageons pour que l'alimentation du FIF continue à être assurée, notamment en mettant tout en œuvre pour que la partie du financement provenant du pour mille de la taxe sur la valeur ajoutée garanti pour une période limitée pour l'instant puisse l'être à durée indéterminée. Je suis sûr que nous pouvons convaincre le peuple de la qualité de notre offre de transports publics, qui s'adapte aux besoins de la clientèle, et que le projet concernant le financement du FIF a de bonnes chances d'être accepté», poursuit Renato Fasciati.

En ce qui concerne aussi bien le FIF que le financement du TRV, des économies réalisées à court terme auraient des conséquences très négatives pour toute la population; l'offre risquerait d'être réduite et la qualité de notre réseau ferroviaire serait compromise. L'UTP s'engage donc avec détermination pour que les transports publics restent attractifs et continuent à répondre aux attentes de la clientèle.

Élections au comité de l'UTP

Des élections étaient également à l'ordre du jour lors de l'assemblée générale 2025. Lionel Brasier, directeur général des Transports publics genevois, Martin Sturzenegger, directeur des Verkehrsbetriebe Zürich, et Armin Weber, directeur général de la Schweizerische Südostbahn AG, ont été élus au comité. Stefan Regli, chef des services de mobilité de la Poste Suisse et directeur général de CarPostal SA, a quant à lui été élu au comité directeur.

Les membres suivants quittent le comité: Stefan Kalt, ancien directeur des Regionale Verkehrsbetriebe Baden-Wettingen AG, Pascal Vuilleumier, ancien directeur des Transports publics neuchâtelois SA, Christian Plüss, ancien directeur de CarPostal SA, et Jean-Frédéric Python, ancien directeur des Chemins de fer du Jura.

► Composition actuelle du [comité](#) et du [comité directeur](#)

Informations supplémentaires

Ueli Stückelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35 | 079 613 77 01
Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38